

Les fugues répétitives à l'adolescence influencent-elles le passage à la vie adulte?

Par :

Anna Di Tirro

Sylvie Hamel

Sylvain Flamand

Audrée Courchesne

Mai 2009

Dernière révision : le 19 février 2011

Symbolisant le passage à la vie adulte, l'adolescence constitue une période charnière dans la construction de l'identité. Selon les individus, cette période est tracée par différentes expériences, entre autres celle de la fugue. Nous croyons, à la suite de Bellot (2001, citée dans Levac, 2007) que « [...] la rue peut constituer un répit momentané par rapport aux expériences négatives qu'ils ont vécues dans d'autres espaces : famille, école, centre d'accueil, travail... ». Ainsi, l'expérience de la fugue peut représenter une forme de socialisation par la marge, une quête de sens, une façon d'y voir plus clair lorsque les repères normatifs paraissent embrouillés. Cependant, l'acte de fuguer à répétition peut également amener certains jeunes à se « prendre les pieds » dans la rue et à s'ancrer dans une situation d'errance. Préoccupés par cette réalité, nous nous interrogeons sur la manière dont les mineurs en fugue perçoivent les effets de cette expérience sur leur passage à la vie adulte. De même, nous nous questionnons sur le rôle des adultes responsables de la sécurité et du développement de ces jeunes. Non seulement nous sommes tenus d'assurer leur sécurité physique, mais nous devons également faciliter leur retour dans un milieu favorisant la réalisation de soi, et donc leur développement.

Afin de mieux comprendre le contexte actuel dans lequel évoluent les mineurs en situation de fugue, l'organisation Dans la rue a initié le projet *Rejoindre les mineurs en fugue : une responsabilité commune en protection de l'enfance*. Ce projet a pour objectif de réactualiser nos connaissances du phénomène de la fugue, mais aussi et surtout, d'identifier les voies à travers lesquelles les organismes communautaires, les centres jeunesse et les services de police de Montréal, Drummondville, Trois-Rivières et Québec peuvent ensemble développer des pratiques novatrices pour mieux intervenir auprès des jeunes en situation de fugue. Au-delà de la prévention des risques liés à la rue et aux activités dites criminelles auxquelles ces jeunes pourraient avoir recours durant la fugue, il importe que les adultes concernés se penchent sur la manière de les rejoindre. Au sein des pratiques d'intervention existantes, accordons-nous plus d'importance à la protection qu'au développement des jeunes? Est-ce qu'à trop vouloir les protéger on en vient à compromettre leur développement?

Qu'est-ce que la fugue?

Il existe plusieurs définitions de la fugue, mais parmi celles-ci, l'une semble faire l'unanimité chez les auteurs consultés; il s'agit de la définition proposée par Impe et Lefebvre en 1981 reprise par Hanigan en 1997 puis citée par Fredette et Plante en 2004. Selon cette définition, la fugue constitue « [...] le fait pour un mineur de quitter volontairement le domicile familial ou tout autre milieu de garde (famille d'accueil, foyer de groupe, centre de réadaptation...) sans l'autorisation de la personne qui assure sa garde, et ce, pour au moins une nuit » (Fredette et Plante, 2004). À cela, ajoutons que la Loi sur la Protection de la Jeunesse (LPJ), stipule que la sécurité ou le développement d'un jeune peuvent être compromis, si ce dernier quitte son milieu de vie (foyer, famille d'accueil, centre de réadaptation ou centre hospitalier) sans l'autorisation de ses parents ou de la personne qui en assume la fonction (art. 38.1 de la LPJ). Néanmoins, la fugue ne constitue pas un délit en soi (Hanigan, 1997, citée dans Fredette et Plante, 2004).

Au sens de la LPJ, la fugue justifie la mise en place de mesures de protection (En Marge 12-17, 2002). Pourtant, l'expérience de la fugue peut être perçue comme faisant partie intégrante du processus de développement de certains adolescents. « Certains chercheurs considèrent que la fugue signifie un désir d'autonomie de l'adolescent. Selon eux, la fugue serait reliée à l'affirmation de besoins psychologiques nouveaux tels que la réalisation de soi, l'appartenance

et la conformité aux pairs » (En Marge 12-17, 2002). Ainsi, la conception de la fugue telle une aventure irréfléchie ne serait plus en vigueur. Pour l'heure, les chercheurs et les intervenants sont plutôt enclins à penser que la fugue constitue un symptôme, une façon de s'exprimer face à une situation qui ferait obstacle à l'affirmation de divers besoins. En l'absence de solution, la fugue représente plus fondamentalement un moyen pour les jeunes de résoudre ou de fuir une situation problématique.

Quelques données sur l'ampleur du phénomène

Selon le *Compte-rendu sur les enfants disparus – 2008*, présenté par les Services nationaux des enfants disparus, à partir d'informations recueillies dans les données du Centre d'Information de la Police Canadienne (CIPC), au Canada, la fugue représenterait le premier objet de signalement de disparition d'enfants, soit 72 % de tous les signalements. Le Québec a connu 5707 signalements de fugue, donnée qui plaça le Québec au troisième rang des provinces canadiennes. Selon la même source : au Canada, dans 30 % des cas de fugues signalés, les enfants vivaient au domicile familial, et dans 22 % des cas, dans une famille d'accueil. Notons toutefois que ces données ne nous permettent pas de tirer de conclusions claires, car elles n'incluent pas tous les milieux rattachés aux services sociaux desquels les jeunes peuvent fuguer. Nous remarquons tout de même une différence de genre : les filles auraient plus tendance à fuguer du milieu familial, tandis que les garçons fuiraient plus souvent du milieu institutionnel (Bernier et Trépanier, 1994). Mais ces auteurs nous invitent à interpréter ces données avec prudence, car la proportion de garçons en centre d'accueil est généralement plus élevée que celle des filles. En outre, des études plus récentes traduisent une autre réalité. L'étude de Paquette (2004), menée auprès de neuf jeunes de la rue rencontrés dans une ressource d'hébergement communautaire révèle qu'aucun d'entre eux n'avait fugué du milieu familial. De tels résultats méritent notre attention, surtout lorsque nous savons que les jeunes qui fuguent d'un milieu institutionnel auraient plus tendance à récidiver que ceux qui fuguent d'un milieu familial (Bernier et Trépanier, 1994, Dion, 1999).

Les données présentées nous permettent de mieux cerner le phénomène de la fugue, mais elles restent incomplètes. Par exemple, elles n'exposent pas combien de jeunes différents ont fugué, ou à combien de reprises un même jeune a fugué, ou encore combien de temps a duré chacune des fugues. Le *Compte-rendu sur les enfants disparus-2007* nous révèle que plus de 82 % des jeunes ayant fugué (garçons et filles), l'avaient déjà fait auparavant. Seulement 17 % se retrouvaient en situation de fugue pour la première fois. Dion (1999) ajoute que la fugue à répétition représenterait 70 % des actes de fugue. Ces données nous interpellent d'autant plus que nous croyons que les jeunes qui s'inscrivent dans un processus de fugues répétitives, voire à long terme, seraient définitivement plus enclins à s'enliser dans une situation d'errance. Par le fait même, ces données nous rappellent que les adultes côtoyant ces jeunes avant, pendant et après leur fugue, participent à leur construction identitaire, en favorisant ou en aliénant la réalisation de soi.

Des dynamiques qui préoccupent

Depuis maintenant vingt ans, l'organisme Dans la rue soutient les jeunes en situation de précarité. Chez ces jeunes au parcours escarpé, l'expérience de la rue, même si au départ elle répond à des besoins intrinsèques en lien avec la réalisation de soi, peut éventuellement intensifier un processus de désocialisation, rendant encore plus laborieux le passage à la vie

adulte. Si une proportion de ces jeunes traverse relativement bien cette expérience de la rue, certains d'entre eux s'y enracinent à long terme, souvent dans une immense souffrance. Ces jeunes, qui au préalable se tournent vers la rue espérant y trouver un espace de prise de pouvoir sur leur vie, une bouffée d'air frais ou une solution à divers ressentiments d'abus et d'abandon, parfois se « prennent les pieds » dans un contexte de survie qui les déstructure, les broie et les entraîne vers la grande errance. Une errance dont il peut être ardu de sortir.

En 2007, Christian Levac et le Refuge des Jeunes de Montréal présentent une recherche anthropologique. Levac donne la parole à 21 jeunes entre 19 et 24 ans, en les accompagnant dans leur parcours de rue. Cette étude nous dévoile que :

- Parmi ces 21 jeunes, 70 % ont subi de la violence physique ou psychologique dans leur famille, soit par la mère, le père, les deux parents ou les tuteurs.
- 86 % d'entre eux ont été pris en charge par les services sociaux du Québec (familles d'accueil, foyers de groupe et centres jeunesse). La durée moyenne des placements est de 5,1 ans.
- « Plusieurs jeunes ont tenté de se soustraire à ce placement « forcé » par la consommation de drogue, les fugues et les tentatives de suicide » (Levac, 2007).

Le chemin paraît en effet tracé : enfance difficile, échecs scolaires, sans plus de succès en famille d'accueil ou en centre. La dérive est claire : à 18 ans, échec après échec, rejet après rejet, c'est la rue qui ouvre ses portes. Selon Levac (2007), « Pour plusieurs jeunes ayant vécu des expériences familiales contraignantes ou des placements en institution, la rue offre un espace de liberté, un lieu où ils peuvent évoluer dans la marge, à l'abri du joug des adultes. Ils voient la rue comme un mode de vie dans lequel il n'y a pas de stress ni de responsabilités ». Cependant, « [...] au fil du déroulement de leur aventure de rue, leur vision oscillera entre la liberté et le désir de quitter ce milieu qui apporte aussi son lot de problèmes et d'inconvénients » (Levac, 2007).

D'autre part, le fait que les jeunes soient « recherchés » pendant leur expérience de fugue, n'est pas sans conséquence sur les comportements qu'ils adopteront dans le but d'éviter de retourner dans le milieu qu'ils ont fui ou quitté. Une fois dans la rue, plusieurs jeunes se cachent et de ce fait, se privent des ressources pouvant leur offrir un soutien. Ces jeunes fréquentent des univers « underground », et dans ce contexte, le recours aux activités dites criminelles peut être perçu comme une solution leur permettant de répondre à leurs besoins de base, tout en restant le plus anonymes possible (Chesney-Lind et Selden, 1992). Robert et Desrochers (2002) associent ces dynamiques à l'itinérance cachée.

Par ailleurs, selon Karabanow (2004), peu de jeunes parviennent à quitter définitivement la rue dès leur première tentative. Même après avoir vécu dans un domicile fixe pendant des mois, voire des années, nombreux sont ceux qui se retrouvent à nouveau sans abri. Malgré un changement de vie, les jeunes de la rue continuent de se sentir en connivence avec la marge. Précarité? Vulnérabilité? Manque de choix? Même si dans la rue la part de risques, de souffrances et d'insécurité est grande, pour ces jeunes ayant fui la violence familiale et institutionnelle, cet espace dit marginal peut continuer de représenter l'un des seuls qu'ils ont pu s'approprier dans une perspective de réalisation de soi. C'est sans doute pourquoi autant de jeunes restent si longtemps attachés à la rue, et ce, pendant qu'ils font face au défi de la construction de leur identité.

En guise de conclusion

L'expérience de la fugue chez les jeunes, ses motifs et ses processus, semble avoir beaucoup changé depuis quelques années. Elle s'inscrit dans les imaginaires des jeunes, ceux-ci influençant leur appartenance à la rue. Suivant cette idée, les fugues prolongées et répétitives sont particulièrement inquiétantes, car pour certains jeunes, elles marquent la cristallisation de difficultés qui les accompagneront à travers leur passage à la vie adulte. C'est pourquoi nous avons voulu réactualiser notre compréhension de l'expérience de la fugue chez les jeunes par l'entremise d'un projet de recherche-action financé dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec. Ce projet vise également à documenter et à analyser les pratiques d'intervention développées par les centres jeunesse, les organismes communautaires et les services policiers, à destination des mineurs en situation de fugue. L'objectif? Mobiliser ces différents groupes d'acteurs autour d'un dialogue sur l'intervention, dans une logique de complémentarité des expertises. Au bout du compte, nous espérons que cet échange favorisera la planification et l'expérimentation de pratiques et de projets novateurs visant à rejoindre et protéger les mineurs en fugue, sans toutefois restreindre leur développement. Il est clair que les configurations actuelles du portrait global de la fugue répétitive nous confrontent à des enjeux nouveaux. Des enjeux qui demandent de revisiter les cadres normatifs d'intervention auprès de ces jeunes, et qui interrogent certainement les développements éducationnels, légaux, éthiques et ceux d'intervention propres à ces nouvelles réalités.

Bibliographie

- Bender, K. (2007). « *Capacity for Survival : exploring strengths of homeless street youth* », Child Youth Care Forum, January, 25-42.
- Bernier, L. & Trépanier, J. (1994). « Situations d'enfance en danger : la fugue et la prostitution chez les mineurs ». Dans F. Dumont, S. Langlois & Y. Martin (Eds.), *Traité des problèmes sociaux*. Chapitre 33, pages 673-696. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Chesney-Lind, M., & Selden, R. G. (1992). *Girls, Delinquency, and Juvenile Justice*. Belmont, West Wadsworth.
- Dion, A. (1999). *Étude descriptive de la répétition de la fugue chez les adolescents hébergés en centre de réadaptation en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse*. Mémoire de maîtrise inédit. Montréal, Université de Montréal.
- En Marge 12-17 (2002). *Séance d'information sur la réalité de la fugue et la réalité de la rue « Parents en Marge de la rue »*. Cahier des participants. Montréal : En Marge 12-17, 28p.
- Fredette, C., & Plante, D. (2004). *Le phénomène de la fugue à l'adolescence : Guide d'accompagnement et d'intervention*. Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire. Collection Intervention et Services. Montréal : 64 pages.
- Hanigan, P. (1997). *La jeunesse en difficulté*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Impe, M, & Lefebvre, A. (1981). *La fugue des adolescents*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Karabanow, J. (2004). *Sortir de la rue : Explorer les stratégies utilisées par les jeunes Canadiens pour abandonner la vie dans la rue*. Thèse, Université Dalhousie, 306 pages
- Levac, Christian (2007). *La rue, un chemin tracé d'avance? Une recherche anthropologique sur le parcours de 21 jeunes hommes de la rue*. Montréal : Refuge des jeunes de Montréal, 356p.
- Paquette, M.-C. (2004). *Les besoins des jeunes en situation d'itinérance*. Document inédit : mémoire de maîtrise. Québec, Université Laval : Service social. 118 pages.
- Robert, M., & Desrochers, M. (2002). « Les jeunes de la rue... une vie marquée par la violence, les mauvais traitements et les placements », *Freiner la marginalisation : un effort collectif*, 2 (juin), 4 p.